



A M I C A L E L A Ï Q U E G R A U L H E T

B.P. 143 - 28, rue Anatole France - 81304 GRAULHET CEDEX

PROJET EDUCATIF

2017-2020

L'Amicale Laïque est une association qui souhaite promouvoir avec force et vigueur toutes les valeurs citoyennes, républicaines et humaines. Notre association s'inscrit dans des valeurs laïques et s'interdit toute discrimination relative à la nationalité, religion, au sexe, ou à l'origine sociale. Elle s'adresse à tous les enfants et a pour objectif, grâce aux actions d'animation qu'elle propose, de les accompagner dans leur devenir de Citoyen.

Loin d'être seule dans cette mission majeure, L'Amicale Laïque souhaite s'ouvrir aux familles, aux institutions, à ses partenaires car c'est ensemble que nous pourrons valoriser toutes les jeunesses et les accompagner dans la construction de leur projet de futur adulte.

Face aux enjeux de notre société actuelle qui doit promouvoir le « bien-vivre ensemble », le rassemblement bienveillant et non le communautarisme, notre projet se décline autour de trois orientations prioritaires.

Objectifs généraux

Notre association a pour objectif général de proposer des espaces et temps d'accueil et d'animation sur le temps scolaire et périscolaire :

- Sur le temps périscolaire, notre association s'adresse aux enfants scolarisés sur les écoles publiques élémentaires de la commune de Graulhet. A chaque école est associée une structure appelée « Maison de l'Enfance ». Chaque centre accueille les enfants le matin avant la classe, le midi sur le temps méridien, le soir après la classe (jusqu'à 18h15) ainsi que le mercredi après-midi (ou toute la journée s'il n'y a pas classe le mercredi matin). Chaque centre est dirigé par un directeur, assisté par un ou plusieurs directeurs adjoints et d'animateurs. Les Maisons de l'Enfance s'organisent au regard d'un projet pédagogique annuel.
- Sur les temps extrascolaire, notre association s'adresse prioritairement aux enfants de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet âgés de 3 à 16 ans. Ils sont accueillis pendant les périodes des vacances scolaires (soit dans les Maisons de l'Enfance soit au centre de vacances La Courbe). Le centre La Courbe accueille et répartit les élèves en fonctions des âges dans 3 structures (maternelle, élémentaire, pré-ados). Chaque structure est dirigée par un directeur, assisté par un ou plusieurs directeurs adjoints et d'animateurs. Des camps et des séjours sont également proposés. Ils sont organisés de la même façon que les structures. Un projet pédagogique annuel est rédigé pour chaque structure.

Orientations

Tél : 05.63.42.09.60 - E-mail : amicalelaïque.graulhet@wanadoo.fr

Site internet : www.lamicale.fr - Blog : www.amicale-graulhet.fr

N° SIRET : 328 525 944 000 18

Code APE : 9499 Z

N° RNA : W812002473

3 axes ont été définis et doivent être déclinés dans l'ensemble de nos structures.

- Axe 1 : La relation aux parents
- Axe 2 : L'éducation à la diversité
- Axe 3 : Les jeunes : développer les partenariats éducatifs pour promouvoir la place de jeunes

Actions à mettre en œuvre

Les actions seront mises en œuvre dans les Maisons de l'Enfance dans le cadre du projet pédagogique annuel et au centre La Courbe.

- Axe 1 : La relation aux parents

Sur le temps périscolaire, dans les Maisons de l'Enfance :

- Faciliter et animer la rencontre et l'échange avec et entre les parents
 - déployer des espaces ou proposer des temps spécifiques
 - créations d'ateliers parents-enfants
- Accompagner les parents
 - mise en place de journées spécifiques notamment dans le cadre des inscriptions diverses
- Faciliter le lien entre les parents et le site de scolarisation
 - élection de parents délégués de l'animation
- Créer des actions en famille « parents-enfants »
 - proposer des sorties familles

Sur le temps extrascolaire, à la Courbe

- Réfléchir sur un accueil bienveillant des parents
- Communiquer avec des outils actuels, lisibles et explicites
- Avoir une culture commune (tenue vestimentaire, langage, compétences)

- Axe 2 : L'éducation à la diversité

Sur le temps périscolaire, dans les Maisons de l'Enfance / Sur le temps extrascolaire, à la Courbe

- La diversité des âges
 - Développer des projets intergénérationnels (petite enfance, enfance, jeunesse, parents, personnes âgées) : Sorties pour tous, jardins pour tous,
 - Ouvrir le centre La Courbe à ces projets
- La diversité des sexes

- Formation des animateurs dans le cadre de la lutte contre les stéréotypes et l'égalité filles-garçons
 - La diversité des parcours de vie
 - Accueillir de façon bienveillante les personnes en situation de handicap (Formation spécifiques des animateurs)
 - Faciliter l'accès physique de toutes nos structures à toutes personnes en situations de handicap
 - Proposer un temps avec un Auxiliaire de Vie Loisirs à chaque enfant en situation de handicap
 - Meilleure prise en compte des PAI (Projet d'accueil individualisé)
 - Les diversités des origines et des cultures pour des valeurs communes
 - Valorisation des actions citoyennes par l'engagement dans les parcours citoyens en partenariat avec L'Education Nationale
 - Faire partager la connaissance de notre patrimoine et de nos pratiques culturelles (Occitan, mégisserie, ...)
 - Faire connaître la nature en développant les classes transplantées à La Courbe
- **Axe 3 : Les jeunes : développer les partenariats éducatifs pour promouvoir la place de jeunes**
 - Organiser les passerelles et les complémentarités avec les établissements scolaires et la MJC
 - Construire de projets permettant le passage du CM à la 6^{ème} (Projets communs avec la MJC, actions CM-6^{ème})
 - Ouvrir les horizons professionnels
 - Construire des relations avec d'autres territoires éducatifs
 - Echanger sur les pratiques éducatives avec nos partenaires
 - Développer les Service Civique sur notre territoire
 - Dans le cadre de l'accompagnement d'enfant porteur de handicap
 - Dans le cadre du développement de la communication aux familles
 - Valoriser les jeunes engagés auprès de l'enfance
 - Participer aux formations BAFA
 - Accueillir de façon bienveillante mais aussi formative les aide-animateurs
 - Accueillir de façon bienveillante mais aussi formative les stagiaires sur les Maisons de l'Enfance

Durée

Ce projet éducatif prend effet au2017. Ses orientations sont définies pour une durée de trois ans. Il sera évalué au cours des 6 derniers mois. A la fin des 3 années, il sera proposé au Conseil d'Administration, après présentation du bilan des actions, un nouveau projet éducatif.

Evaluation

L'évaluation doit permettre la régulation des actions mises en œuvre en rapport avec les orientations et l'évolution du projet éducatif.

- Un bilan annuel sera demandé aux Directeurs de toutes nos structures en regard des actions mises en œuvre dans leur projet pédagogique
- Un bilan final sera réalisé dans les 6 derniers mois prenant en compte les résultats quantitatifs et qualitatifs des actions en regard des orientations. Un nouveau projet éducatif sera ensuite proposé au Conseil d'Administration.